

TAOUS MERAKCHI

MASHI

KARIM ALLIANE

# LES COMBATS INVISIBLES



CAHIER PÉDAGOGIQUE

VEGA  
DUPUIS

FACTORY

Little  
Spark

enfance

3018



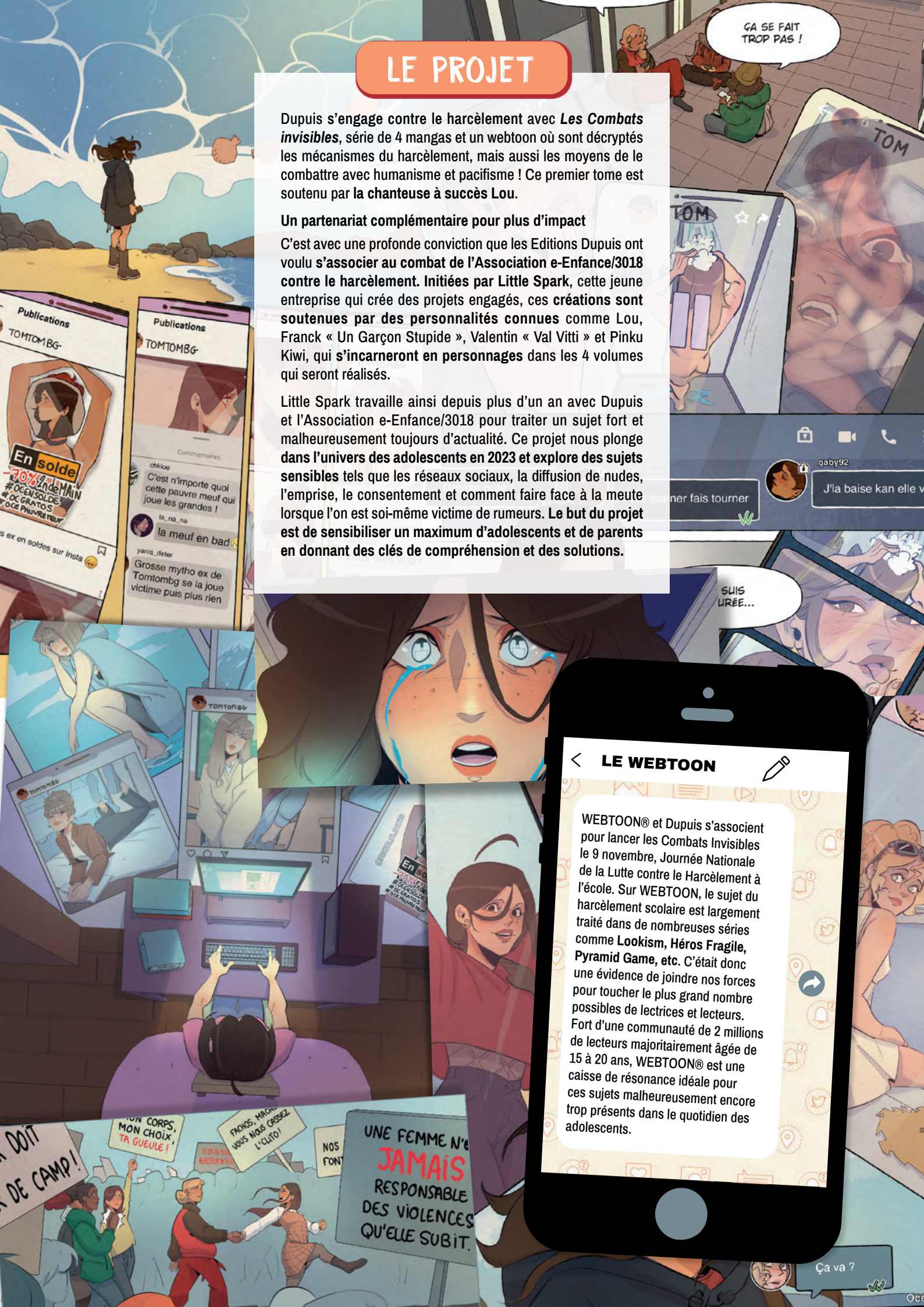
# LE PROJET

Dupuis s'engage contre le harcèlement avec *Les Combats invisibles*, série de 4 mangas et un webtoon où sont décryptés les mécanismes du harcèlement, mais aussi les moyens de le combattre avec humanisme et pacifisme ! Ce premier tome est soutenu par la chanteuse à succès Lou.

## Un partenariat complémentaire pour plus d'impact

C'est avec une profonde conviction que les Editions Dupuis ont voulu s'associer au combat de l'Association e-Enfance/3018 contre le harcèlement. Initiées par Little Spark, cette jeune entreprise qui crée des projets engagés, ces créations sont soutenues par des personnalités connues comme Lou, Franck « Un Garçon Stupide », Valentin « Val Vitti » et Pinku Kiwi, qui s'incarneront en personnages dans les 4 volumes qui seront réalisés.

Little Spark travaille ainsi depuis plus d'un an avec Dupuis et l'Association e-Enfance/3018 pour traiter un sujet fort et malheureusement toujours d'actualité. Ce projet nous plonge dans l'univers des adolescents en 2023 et explore des sujets sensibles tels que les réseaux sociaux, la diffusion de nudes, l'emprise, le consentement et comment faire face à la meute lorsque l'on est soi-même victime de rumeurs. Le but du projet est de sensibiliser un maximum d'adolescents et de parents en donnant des clés de compréhension et des solutions.





# LES ACTEURS DU PROJET



Après un parcours dans les Ressources Humaines, Laura Nataf et Solène Lazzarini, en quête de sens, ont décidé de tout quitter en 2021 pour fonder **Little Spark**. Leur mission est d'accompagner les entreprises à rendre leurs engagements sociétaux concrets. Après avoir traité le harcèlement, elles s'attaquent désormais au handicap et à la santé mentale.



Reconnue d'utilité publique, l'**Association e-Enfance/3018** sensibilise aux risques d'internet près de 200 000 jeunes, parents et professionnels chaque année et opère le n°3018 qui prend en charge les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques. Gratuit, anonyme et confidentiel, le 3018 est accessible 7/7 de 9h00 à 23h00, par téléphone, Tchat et via l'application 3018. En tant que signaleur de confiance, il dispose d'une procédure de signalement prioritaire auprès des principales plateformes et réseaux sociaux pour obtenir la suppression de contenus ou comptes préjudiciables à un mineur, en quelques heures. En 2022, la plateforme a reçu 25 000 appels et fait supprimer 10 000 comptes ou contenus.

## POURQUOI CE PROJET ?

**Little Spark :** Le harcèlement scolaire est un fléau qui touche 1 enfant sur 10 en France. Solène et Laura souhaitent apporter leur pierre à l'édifice en faisant bouger les consciences d'une manière innovante. Elles sont allées toquer à la porte des éditions Dupuis pour proposer un projet qui sensibilise les adolescents et les parents d'une façon inédite.

**L'Association e-Enfance/3018 :** Participer au projet des *Combats invisibles* en partageant son expertise était important pour l'Association e-Enfance/3018 afin de sensibiliser les jeunes lecteurs sur le sujet du harcèlement... et faire passer le message qu'on peut s'en sortir. Si la majorité des enfants et des ados savent aujourd'hui ce qu'est le harcèlement ils ne savent pas pour autant toujours quoi faire quand ils y sont confrontés eux-mêmes ou un(e) de leurs ami(e)s. L'histoire relatée est très semblable à ce que vivent les jeunes qui viennent chercher des conseils et solutions auprès du 3018.

## LE RÉSUMÉ DU LIVRE

Océane est une collégienne toute simple. Ce qui signifie que, comme la plupart des filles du collège, elle est malheureusement commentée, jugée ou moquée par certains garçons au gré des tenues qu'elle porte. Une attitude qui possède un nom : le harcèlement ! Car quatre collégiens ont carrément créé un groupe WhatsApp de notation des filles... Heureusement, Océane, aidée par sa copine Lou (la future chanteuse à succès !) mais aussi par ses autres amis, ne va pas se laisser faire ! Même si la perspective d'un drame reste toujours possible lorsque l'on se bat pour des droits aussi simples et banals que le simple port d'un crop top...



# LES AUTEUR.RICE.S

## **KARIM ALLIANE** (auteur)

Après avoir obtenu son diplôme à l'Université de Nanterre à Paris X, Karim Alliane devient l'auteur de plusieurs courts métrages et scénariste pour plusieurs séries dont *Les Aventuriers de 8h22* et *Dernier Acte* diffusé sur Amazon Prime et Canal Vod. Coauteur de plusieurs bibles et projets originaux pour la télévision et le cinéma, il travaille maintenant sur des projets variés de bandes dessinées et de webtoon.

## **TAOUS MERAKCHI** (autrice)

Taous Merakchi est une autrice française née à Paris le 24 août 1987. Après avoir officié en tant que rédactrice web pour divers magazines en ligne sous le pseudonyme de Jack Parker, elle a publié son premier livre en mai 2017 : *Le Grand Mystère des Règles*, aux éditions Flammarion. Depuis, elle multiplie les projets d'écriture divers et variés, et elle a animé un podcast sur la mort intitulé *Mortel*, produit par Nouvelles Écoutes, et un sur une série d'histoires d'épouvantes, *Feu de Camp*, pour NRJ.

## **MASHI** (dessinatrice)

En 1996, Mashi venait à peine de naître et ne connaissait pas encore l'étendue de ses pouvoirs. Marcher sur les genoux en lotus, elle sait faire. Loucher que d'un œil, ça aussi, elle sait faire. Parler de l'Alsace quand elle est paniquée, elle le fait tout le temps. Dessiner et raconter des histoires... Elle a appris à le faire. Mashi a commencé à partager ses travaux en 2018, et s'est vite éprise de la création de mini-comics. Raconter des histoires parfois très sombres, éclairant les obscurités par un brin d'humour : Mashi aime assurer que tout ira mieux un jour, et qu'il faut prendre les émotions comme elles viennent. Maintenant, armée de toute sa volonté et de ses expériences, Mashi est prête à vous raconter en dessin, ce qui lui tient à cœur...



**KFactory**

Pourquoi avoir accepté ce projet ?



### **Karim Alliane**

J'ai décidé de travailler sur ce projet car je m'intéressais déjà au sujet que je trouve important pour l'avenir de notre société. Il était et il est toujours important pour moi de pouvoir interpeller les lecteurs (enfants et parents) car c'est un sujet qui nous concerne tous.

### **Taous Merakchi**

J'ai moi-même été directement concernée par le sujet et je suis contente de le voir abordé sous différents formats pour tenter de sensibiliser les nouvelles générations. J'en ai été victime pendant toute la période du collège, ce qui a laissé des séquelles dont je suis encore en train de tenter de me défaire à mon grand âge. De plus, étant désormais mère d'une petite fille, je suis forcément inquiète à l'idée qu'elle puisse subir la même chose dans quelques années.



### **Mashi**



C'était à nouveau l'occasion pour moi d'aborder des sujets sensibles pour faire réagir et agrandir les voix, donner un petit refuge, ou encore de faire passer un message aux parents qui n'auraient pas forcément remarqué certains signes. Plus jeune, j'ai souvent été harcelée pour mes différences, ma façon d'être, le physique... Ça m'a poussée à quitter l'école à mes 16 ans, j'étais devenue totalement effrayée par les établissements scolaires, ou par les autres de mon âge. À cette époque, je me souviens de ne l'avoir dit à personne, j'étais persuadée être le problème.



# LES INFLUENCEUR.CEUSE.S



**Lou**

Lou est chanteuse et actrice qui a déjà beaucoup accompli à 19 ans avec plus de 250 000 albums vendus, des rôles dans de nombreuses fictions et c'est la voix internationale du film d'animation événement *Miraculous* au cinéma ! Elle aborde dans son album « Papillons » des thèmes forts qui la touchent et notamment le harcèlement avec son single « Beau » dans lequel elle aborde avec émotion les violences morales exercées au collège et lycée et leurs conséquences. Elle vient tout juste d'intégrer la troupe du spectacle musical *Molière, l'opéra urbain*.

« Je suis la marraine du premier tome des Combats Invisibles. J'y incarne mon propre rôle, et je suis l'amie d'Océane, la protagoniste qui est au cœur de polémiques au collège à cause d'un garçon mal intentionné. J'ai décidé de m'investir dans ce projet parce que je trouvais que le format du manga était une bonne idée pour réussir à toucher les jeunes sur ce sujet. Et que si on me donnait l'occasion d'apporter ma pierre à l'édifice, alors je ne pouvais qu'accepter ! Je n'ai pas été touché directement par le harcèlement, j'ai toujours réussi à me distancer des commentaires négatifs. Mais cela n'empêche que beaucoup d'autres jeunes artistes en sont victimes, et c'est pour cela que je tiens à m'investir dans ce projet.



**Val Vitti**

Valentin Vitti est né en 1999 à Paris. Après avoir suivi des études classiques en communication, il finit par vouloir rentrer rapidement dans la vie active. Il enchaîne donc les petits boulots : serveur, barman, caissier... Son dernier emploi est dans une société où il est depuis 2 ans où il travaille dans l'administratif. Puis un matin, il décide de quitter ce travail pour vivre à plein temps des réseaux sociaux. Son rêve a toujours été le même : vivre de ses créations. Aujourd'hui c'est chose faite, et il fera tout pour que cela reste ainsi.

« Je parraine le deuxième tome des Combats Invisibles. Au début, je fais partie d'un groupe de harceleurs mais je finis par rapidement prendre un autre chemin pour devenir le Valentin Vitti d'aujourd'hui, influenceur décidé à faire disparaître toute forme de harcèlement. Au collège, à l'émergence des réseaux sociaux, j'étais harceleur. En troisième, les rôles se sont inversés et j'ai moi-même subi du harcèlement. J'ai toujours été à la recherche d'une rédemption. Alors mon métier de créateur a commencé, j'ai enchaîné les vidéos pour sensibiliser sur le harcèlement... Et puis le projet des Combats Invisibles est arrivé, et je crois que ma rédemption est ici. Depuis des années, je veux aider et j'aiderai.



**Un Garçon Stupide**

Franck est plus connu sous le nom de « Un Garçon Stupide » sur les réseaux sociaux. Il est spécialisé et passionné par le maquillage. En 6<sup>e</sup>, il a été frappé, insulté et humilié : il a vécu le harcèlement scolaire. Mais il a survécu. C'est alors qu'il se lance sur les réseaux sociaux pour aider les jeunes « Franck » d'aujourd'hui, qui subissent du harcèlement. Ainsi, il utilise le maquillage comme un outil pour évoquer ce message d'acceptation de soi : « ne t'excuse jamais d'être toi-même ».

« Je suis le parrain et un des amis de l'antagoniste du tome 3. Mon personnage est réellement moi, Franck, créateur de contenu qui fait des vidéos pour inciter les jeunes à être eux-mêmes. Je me suis investi dans ce projet car je suis un ancien harcelé scolaire. En 6<sup>e</sup>, j'ai vécu les moqueries, les insultes, les crachats, le rejet, pour une homosexualité que j'ignorais totalement. Je subis également du cyberharcèlement, étant créateur de contenu, et le harcèlement dans la rue m'a poussé à déménager à Paris. J'ai vécu et je vis toujours du harcèlement. J'ai été alors touché par le sujet des Combats Invisibles que je ne connais que trop bien, et je suis sûr que ma communauté le sera tout autant.



**Pinku Kiwi**

Très inspirée par les jeux vidéo et la culture japonaise, Pinku\_kiwi partage son univers kawaii à ses abonnés à travers des vidéos unboxing, des recettes, des vlogs, des DIY... afin de créer un espace bienveillant et apaisant pour ses abonnés dans le partage et l'acceptation de soi.

« Je suis la marraine du dernier tome et j'y incarnerai une passionnée de jeux vidéo, tout comme moi. Beaucoup de mes abonnés sont actuellement au collège ou au lycée, et nombreux m'envoient des messages pour me parler du harcèlement qu'ils endurent à l'école. Au cours de ma scolarité, j'ai été victime de harcèlement, une expérience qui a profondément marqué ma vie. J'avais honte de ce qui m'arrivait et je pensais qu'être forte et responsable c'était de ne pas embêter les adultes autour de moi avec mes problèmes. J'ai gardé le silence sur mon harcèlement pendant de nombreuses années, portant ce fardeau en moi. En conséquence, je suis devenue une enfant timide, renfermée et mal dans sa peau. Les réseaux sociaux étaient en émergence, donc le harcèlement restait principalement à l'école et n'atteignait pas le cocon familial.

The background features a repeating pattern of various social media icons in a light orange color. The icons include speech bubbles, play buttons, location pins, photos, notification bells with a '2' in a circle, Instagram-style camera icons, Snapchat ghost icons, Twitter bird icons, hearts, and WhatsApp speech bubbles. Some icons are enclosed in dashed circles.

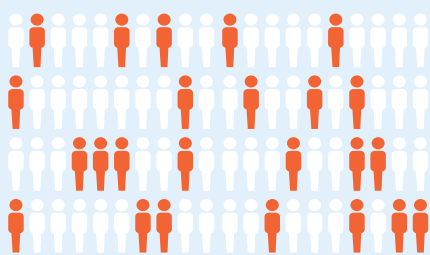
SE  
**DÉFENDRE**  
CONTRE LE  
**HARCÈLEMENT**

# HARCÈLEMENT

## & CYBERHARCÈLEMENT

### LE HARCÈLEMENT

Selon l'Éducation nationale, « le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique ». Il se caractérise comme un **acte agressif, intentionnel et répété, perpétré par un élève ou un groupe d'élèves**, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.



30%

des élèves dans le monde ont été victimes de

**HARCÈLEMENT**

Source : Conférence internationale sur la lutte contre le harcèlement entre élèves, organisée par l'Unesco et le ministère français de l'Éducation nationale, le 5 novembre 2020

**Le harcèlement physique** est la forme la plus fréquente dans la plupart des régions du monde – à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Europe, où le harcèlement psychologique est plus courant. Selon l'UNESCO, plus de 30% des élèves dans le monde ont été victimes de harcèlement. Dans son étude de 2021, l'Association e-Enfance/3018 révélait que **20 % des enfants et adolescents français (6-18 ans)** étaient touchés par le cyberharcèlement.

**Quelle que soit la forme du harcèlement, ses conséquences pour la victime sont importantes, nombreuses et durables**, tout particulièrement si elle est jeune : insomnies, peurs intenses, dépression, tentatives de suicide, angoisse, perte de confiance... Elles peuvent avoir un impact sur la santé, mais également sur la vie sociale, familiale ou encore scolaire. **La victime ne doit pas se sentir responsable de ces actes, propos et comportements.** Le seul responsable est l'agresseur. Aucune tenue, aucune parole ou aucun comportement de votre part ne justifie le harcèlement, interdit et puni par la loi.



On parle de **cyberharcèlement** lorsqu'une ou plusieurs personnes utilisent, de manière délibérée et répétée dans le temps, les **moyens de communication numériques pour porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne**, qui ne peut pas facilement se défendre seule.

Source : étude d'Opinion Way pour l'association e-Enfance/3018 réalisée en octobre 2020

# 1 ADOLESCENT

SUR 10 DÉCLARE AVOIR DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE

**VIOLENCES EN LIGNE**

# 60%

**DES 18-25 ANS**

SELON UNE ÉTUDE E-ENFANCE, AURAIENT DÉJÀ ÉTÉ VICTIMES **DE CYBERHARCÈLEMENT**

Source : Rapport annuel 2022 e-Enfance/3018

Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, tchats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, sites de partage de photographies, blogs, etc. La loi le considère comme une **circonstance aggravante au harcèlement moral**.

# 25%

DES COLLÉGIENS DÉCLARENT AVOIR FAIT L'OBJET D'AU MOINS **UNE AGRESSION VIA LES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Source : Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter. Rapport d'information n° 843 du Sénat, déposé le 22 septembre 2021

Avec une diffusion massive et instantanée, les persécutions n'ont plus de limite de temps et d'espace. Le numérique banalise l'agression et encourage l'effet de meute. L'humiliation s'ajoute à la violence.

## LE CYBERHARCÈLEMENT N'EST JAMAIS UN JEU !

Ni drôle, ni virtuel. Enfin, le harcèlement en ligne est puni par la loi, que les échanges soient publics (sur un forum par exemple) ou privés (entre amis sur un réseau social).



# COMMENT RECONNAÎTRE LES **ATTAQUES** ⚡

## QUELLES SONT LES FORMES DU CYBERHARCÈLEMENT ?

Les intimidations, punitions,  
insultes, moqueries ou  
**menaces en ligne**

La diffusion de **rumeurs**

Le piratage de compte et/ou  
**l'usurpation d'identité** digitale

La **création d'un groupe**, d'une  
page ou d'un sujet de discussion  
sur un réseau social à **l'encontre**  
**d'une personne**

La **publication de photo ou vidéo**  
**embarrassante** ou humiliante  
pour la victime

Le **sexting** non consenti  
(contraction de « sex » et  
« texting » pour désigner  
l'échange de contenus  
à caractère sexuel par  
SMS ou messagerie) ou  
encore le *revenge porn*  
ou pornodivulgation

Le **chantage** à la webcam

Au-delà du cyberharcèlement,  
les cyberviolences (violences  
en ligne) peuvent regrouper de  
nombreux autres phénomènes.

Source : Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter.

Rapport d'information n° 843 du Sénat, déposé le 22 septembre 2021



## QUI PEUT SE FAIRE ATTAQUER ?

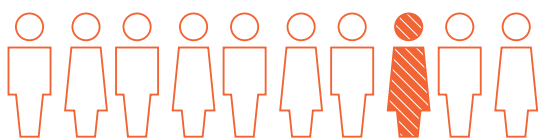
**Tout le monde peut subir un harcèlement**, mais principalement les personnes affichant une différence, qu'elle soit physique, psychologique, religieuse, sexuelle, ou de toute autre nature. Le harcèlement relève de ce que l'on appelle l'ostracisme.

### L'OSTRACISME

L'ostracisme (ou rejet social) est une forme d'exclusion délibérée d'un individu d'une relation interpersonnelle ou d'une relation sociale. En effet, le harcèlement découle de ces causes bien connues que sont le refus de la différence, le racisme, l'homophobie, la grossophobie, etc.

### QUELQUES CONSEILS POUR UNE BONNE HYGIÈNE NUMÉRIQUE

- ✓ mettre son compte en privé
- ✓ choisir un mot de passe sécurisé avec un système de double authentification
- ✓ ne pas activer la géolocalisation
- ✓ rester prudent avec l'envoi de photos



EN FRANCE, LES CHIFFRES RÉVÈLENT QUE 800 000 À UN MILLION D'ÉLÈVES SERAIENT VICTIMES DE HARCELÈMENT, SOIT ENTRE 6 À 10 % D'ENTRE EUX.

Source : Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter. Rapport d'information n° 843 du Sénat, déposé le 22 septembre 2021



# COMMENT ORGANISER SES DÉFENSES

## LE HARCÈLEMENT EST UN DÉLIT AUX YEUX DE LA LOI.

Suivant l'article 222-33-2 du Code pénal, le cyberharcèlement est une **circonstance aggravante** au harcèlement moral, « lorsque les faits ont été commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique ».

### EN CAS DE CYBERHARCÈLEMENT

**+ 18 ANS**

Lorsque l'auteur est majeur et que la victime a plus de 15 ans, il risque jusqu'à **2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende**. Si la victime a moins de 15 ans, alors la peine maximale est portée à **3 ans de prison et 45 000 € d'amende**.

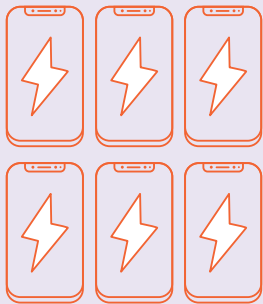
**- 18 ANS**

Lorsque l'auteur est mineur, des règles spécifiques s'appliquent s'il a moins de 13 ans. S'il a plus de 13 ans et que la victime a plus de 15 ans, la peine maximale est portée à **1 an de prison et 7 500 € d'amende**. Si la victime a moins de 15 ans, la peine est portée à **18 mois et 7 500 € d'amende**.

**14%** DES LYCÉENS DISENT AVOIR FAIT L'OBJET  
D'UNE ATTAQUE SUR INTERNET

Source : Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter Rapport d'information n° 843 du Sénat, déposé le 22 septembre 2021

**Le harcèlement en ligne** démultiplie les effets dévastateurs du harcèlement qui peut survenir à l'école.



**Les raids numériques**, encore appelés harcèlement en meute, sont punis de la même manière. Ce phénomène est constitué dès lors que plusieurs personnes harcèlent une même victime en même temps ou de manière successive. Les membres d'un groupe incriminé peuvent individuellement être sanctionnés sans avoir agi de façon répétée ou concertée.

## VAINCRE LA PEUR : COMMENT FAIRE ?

**Le harcelé est mis artificiellement dans une position de faiblesse** dont il doit sortir avant tout. La faiblesse supposée n'est réelle que dans les insultes du harceleur. Combattre le harcèlement dont on est victime génère souvent la crainte du « retour de bâton » chez le harcelé. Un harceleur est généralement une personne peu courageuse et lâche qui donne le change. Le harceleur ne s'attend jamais à une révolte, persuadé que les menaces suffisent à bâillonner le harcelé. **Ne pas se laisser faire, c'est inverser le rapport de pouvoir et de domination**, et le pouvoir revient du côté de la loi, et donc de la victime. Le harceleur crée une relation dominant-dominé dont le harcelé a de la peine à sortir, d'où la nécessité de ne pas rester seul(e).

Dans tous les cas, si le harcèlement est avéré, **n'utilisez en aucun cas la violence**. Cela risquerait d'aggraver la situation plus qu'autre chose.

Source : Heaven, étude Born Social 2022

**87%** DES ENFANTS (11-12 ANS)

ONT DÉJÀ UN COMPTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, ✓

ALORS QUE L'ÂGE AUTORISÉ POUR CRÉER UN PROFIL SUR LA PLUPART DES PLATEFORMES EST DE 13 ANS ✓

ET QUE L'AUTORISATION DES PARENTS EST OBLIGATOIRE JUSQU'À 15 ANS. ✓



# VOUS N'ÊTES JAMAIS SEULS

**VICTIMES, VOUS N'ÊTES JAMAIS SEULS,  
FAÎTES-VOUS AIDER, SOUTENIR, CONSEILLER.  
TÉMOINS, VOUS AVEZ UN RÔLE À JOUER.**

N'hésitez pas à parler à **un adulte de confiance** : dans sa sphère privée, un membre de la famille ou de son cercle amical ; et à l'école, le CPE, l'assistant d'éducation, l'infirmière, un professeur... Si le cyberharcèlement a lieu entre élèves d'un même établissement, vous pouvez aussi en parler à **un autre élève dont vous êtes proche**, qui pourra vous soutenir dans vos démarches. Gardez des preuves de cyberharcèlement (faites des captures d'écran, messages, photos, liens URL...)



Vous pouvez faire **un signalement en ligne** pour stopper la diffusion d'un contenu inapproprié (les réseaux sociaux proposent de signaler de manière anonyme un contenu ou un utilisateur abusif). Attention, sachez que les délais de traitement peuvent être très longs ! N'hésitez pas à contacter le 3018 qui possède une procédure de signalement prioritaire. N'hésitez pas à **bloquer les auteurs dans vos contacts, sur les réseaux sociaux, messageries...**



## LE 09 NOVEMBRE

JOURNÉE NATIONALE  
DE LUTTE CONTRE  
LE HARCÈLEMENT

OU LE 2<sup>e</sup> JEUDI DE NOVEMBRE CHAQUE ANNÉE

# LE 3018 UN RÉPONDANT-EXPERT RIEN QUE POUR VOUS !

Le 3018 est un numéro gratuit et une application pour les victimes de **cyberharcèlement**. Obtenez du soutien via ce numéro d'appel, par téléphone, tchat (via 3018.fr ou Messenger) ou via l'application. Le 3018, dispositif d'écoute des victimes de harcèlement en ligne et de violences numériques est **accessible 7 jours sur 7 de 9h à 23h**. En tant que signaleur de confiance, le 3018 dispose d'une capacité d'intervention unique en France via une **procédure de signalement accélérée pour obtenir la suppression de contenus** ou de comptes préjudiciables en quelques heures.

*Le 3018 est la Helpline française du programme européen Safer Internet. Elle est opérée par l'Association e-Enfance/ 3018, reconnue d'utilité publique. [www.e-enfance.org](http://www.e-enfance.org)*

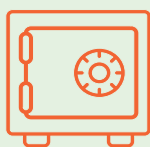
## QUI RÉPOND ?

Une équipe dédiée, composée de psychologues, de juristes et de spécialistes des outils numériques, **disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00**.



**VOTRE DÉMARCHE Y EST GRATUITE,  
ANONYME ET CONFIDENTIELLE !**

À votre écoute pour vous conseiller et intervenir notamment auprès des réseaux sociaux pour faire supprimer un contenu en quelques heures. Agit contre toutes les violences numériques : cyberharcèlement, *revenge porn*, chantage à la webcam, usurpation d'identité, violences à caractère sexiste ou sexuel, exposition à des contenus violents...



En téléchargeant l'application 3018 sur votre smartphone, si vous êtes victime de cyberharcèlement vous aurez la possibilité de stocker les preuves dans un coffre-fort (messages, photos, URL etc.), entrer en relation avec des écoutants de la ligne, être accompagné et aidé. Un quiz « Suis-je harcelé ? » permet d'évaluer sa situation. L'application propose par ailleurs des infos très utiles pour savoir quoi faire si cela vous arrive à vous ou l'un de vos amis. A partager donc.



J U S T I C E  
P O U R  
L É A  
N S T



**LE 20 OCTOBRE  
EN LIBRAIRIE**

**ÉGALEMENT DISPONIBLE  
GRATUITEMENT SUR**

**WEB  
TOON**

**DÈS LE 9 NOVEMBRE**

**Les Combats Invisibles tome 1**

Auteurs : Karim Aliane, Taous Merakchi

Illustratrice : Mashi

Prix : 16 €

Format : 15 x 21 cm

EAN : 978-2-8085-0437-9